

# FO EXIGE UNE REVALORISATION DES SALAIRES DES AGENTS PUBLICS !

Selon l'Insee, la masse salariale dans le total des dépenses publiques est restée stable de 2007 à 2024 alors que dans le même temps la population et les besoins sociaux de la population n'ont cessé de croître. La rémunération des agents publics a connu un net décrochage par rapport au secteur privé.

Ainsi, si les salaires de la fonction publique ont augmenté en 2022 en euros courants (sans tenir compte de la hausse des prix), les études de l'Insee montrent qu'ils ont en réalité baissé compte tenu d'une inflation à 5,2 % :

- 2,2 % dans la fonction publique de l'État (FPE) (+0,2 % en 2021) ;
- 1,1 % dans la fonction publique territoriale (FPT) (-0,5 % en 2021) ;
- 0,4 % dans la fonction publique hospitalière (FPH) (+2,8 % en 2021).

Dans l'ensemble de la fonction publique, les salaires ont donc diminué de 1,4 % en 2022, en euros constants. Sans compter que l'équation est similaire en 2023 : la hausse de la valeur du point d'indice (+ 1,5 %) est loin de compenser les 4,9 % d'inflation enregistrés sur l'année.

En 2023, les salariés du secteur privé gagnaient en moyenne 2730 euros nets par mois pour un temps plein et 2530 euros dans l'ensemble de la fonction publique.

**FO revendique une indexation du point d'indice sur l'inflation et sa revalorisation immédiate de 10 %.**

**FO demande un plan pluriannuel de rattrapage des pertes subies depuis les années 2000 évaluées à plus de 30 % et la refonte des grilles indiciaires.**

**Non à la paupérisation des agents publics !**